Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 23 (1935)

Heft: 458

Artikel: Une élection de femmes juges à Genève

Autor: E.Gd.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262019

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

matière de nationalité, signée à la Conférence panaméricaine de Montevideo en 1933; mais cette demande étant parvenue le jour précédant la clôture de l'Assemblée, il fut convenu de remettre l'affaire à l'Assemblée de 1935. C'est ainsi que la question revient maintenant à Genève.

De plus, et comme nous l'avons déjà dit ici, quatre Etats sud-américains ayant signé, lors de cette même Conférence de Montevideo, une Convention établissant l'égalité des droits entre hommes et femmes sur le territoire des Etats contractants, quelques délégations ont cru faire merveille en demandant également à la S. d. N. de s'occuper de cette question, lors de sa réunion de 1935. Nous avons déjà eu l'occasion d'exposer les graves inconvénients de réalisation pratique de ce mode de faire, et l'opposition qu'il rencontre auprès des féministes qui connaissent les possibilités de Genève, — ceci d'autant plus qu'une publication officielle des actes de la Conférence de Montevideo révèle maintenant que cette Conférence s'est prononcée *contre* la méthode de reconnaître l'égalité des droits au moyen d'une Convention internationale, et que c'est en marge de cette Conférence qu'a été signée (mais pas encore ratifiée, ce qui lui enlève toute valeur d'application) cette fameuse Convention ! Mais puisque la question est à l'ordre du jour de Genève, il faut, avec Convention ou sans Convention, tirer le meilleur parti possible de ces circonstances, et c'est à quoi vont s'employer les grandes organisations féminines internationales. Ceci joint aux questions habituelles qui reviennent chaque année à l'ordre du jour, telles que la protection de l'enfance, la traite des femmes, la situation des femmes dans les pays sous mandat, la lutte contre l'esclavage, etc., on voit que la « saison féministe de Genève » de 1935 a du pain sur la planche !

Les femmes déléguées à l'Assemblée

Il est encore trop tôt, au moment où ces lignes sont écrites, pour disposer de beaucoup de renseignements à ce sujet. Nous savons seulement que, comme d'habitude, la Grande-Bretagne a désigné pour faire partie de sa délégation une femme membre du Parlement, et que l'Australie a profité de la présence en Europe de Mrs. Richsbieth, présidente de la Ligue des Femmes électrices, et membre du Comité de l'Alliance Internationale, pour la charger de représenter à Genève les femmes citoyennes du cinquième continent. Toutes nos félicitations.

Revision de la Constitution Fédérale

FEMMES SUISSES

L'avenir de notre pays est en jeu

Et Nous ne Votons pas!

Association suisse pour le Suffrage féminin

Les suffragistes et la revision de la Constitution

A côté du grand mouvement féminin en faveur de la démocratie, auquel nous assistons cette semaine à l'occasion de la votation du 8 septembre, nos suffragistes suisses, bien que presque toutes déjà très activement occupées à l'organisation des « Journées » de Lausanne, de Bâle, de Berne et de Zurich, ne laissent pas échapper, bien loin de là! cette occasion de manifester. Car n'est-ce pas une amère ironie que tant de femmes, qui réclament, depuis tant d'années, une modification constitutionnelle essentielle, soient considérées comme des incapables et des indifférentes, quand la question se pose de transformer de fond en comble notre Charte nationale?...

Un peu partout donc, les suffragistes agissent par les moyens de démonstration qui sont à leur disposition. Ici, au moyen de la distribution de feuilles volantes dans les boîtes aux lettres des quartiers les plus populeux; là, par l'affiche que le Comité Central a fait éditer. Dans certaines villes, on se contente de la faire placarder sur les colonnes et les cadres; dans d'autres, l'on s'efforce de varier et de renouveler les méthodes pour attirer l'attention sur le déni de justice qui nous est fait: c'est ainsi qu'à Lausanne, ce seront des hommes-sandwiches, qui promèneront des affiches à travers la ville (pourquoi pas des femmes?) et à Genève, une dizaine de fringantes autos, toutes conduites par de charmantes chauffeuses suffragistes, circuleront en cortège dans les rues les plus animées, pour mieux faire voir et réaliser notre protestation. L'on avait songé aussi à des clichés dans des cinémas, à d'autres manifestations encore... mais les bourses suffragistes sont malheureusement trop souvent proches parentes de celle de Töpffer! et tant de tâches impérieuses attendent nos Sociétés féministes qu'elles sont obligées, pour pouvoir faire face à tout, de modérer leur effort. Mais si les moyens matériels manquent, hélas! le zèle, lui, ne fait pas défaut, et il est réconfortant de constater qu'en ces journées si importantes pour les destinées de notre pays, nombreux sont les hommes, comme les femmes, qui réalisent combien nous révolte la flagrante injustice de notre minorité politique et notre volonté persévérante d'ariver au plus tôt à la faire cesser.

IN MEMORIAM

Mme Julia Fulpius-Gavard

C'est avec une tristesse émue que nous nous concentrons pour un dernier hommage à celle qui fut si pleine de vie rayonnante, qu'on ne peut se figurer qu'elle ne reviendra plus parmi nous, alerte, enthousiaste, domptant de sa belle foi dans le bien les hésitations ou les sceptimismes, toujours à l'avant-garde quand il s'agissait d'aider, de consoler... Mme Fulpius-Gavard frappait de prime abord par deux qualités: son ardeur au service du prochain, comme de toute idée qu'elle estimait juste, et l'imagination grâce à quoi elle savait donner une forme sensible à ses aspirations. Mais il fallait la voir à l'œuvre. On s'apercevait alors qu'un autre don précieux lui avait été accordé, celui qui est à la base de toute réussite: la persévérance.

L'Union des Femmes de Genève, et, avant tout ce bureau de placement qu'elle avait réorganisé et dont elle était l'âme, ont envers elle une grande dette de reconnaissance. L'Ouvroir aussi a bénéficié de l'intérêt, du dévouement, de l'esprit pratique qu'elle savait lui apporter, et de sa chaleur de cœur toujours opérante. Pour les lamentables défilés de chômeuses pour lesquelles il n'y avait pas moyen de trouver une occupation, même temporaire, lorsqu'elle ne pouvait leur offrir elle-même un secours matériel, sa compassion ne s'exprimait pas en paroles vides, et son désir d'aider créait parfois l'aide inespérée.

Abonnée fidèle du *Mouvement Féministe*, auquel, récemment encore, elle envoya un article sur la princesse Belgioioso, elle fut une des ouvrières les plus actives lorsqu'il s'agit de recueillir des signatures pour la pétition suffragiste de 1928-1929. Et son fils aîné a suivi les traces maternelles, et fait partie, pendant quelques années, du Comité de notre Association genevoise pour le suffrage féminin. Nous voyons là la marque de ce que Mme Fulpius fut pour les siens, et le vide qu'elle laisse dans sa famille, comme dans son cercle d'amitiés.

Mme Fulpius, qui, dans sa première jeunesse, habita un certain temps l'Italie, s'était prise d'un de ses beaux enthousiasmes pour la littérature de ce pays; elle en connaissait à fond la langue, qu'elle parlait avec l'accent du terroir, comptait parmi les spécialistes dans l'étude de Casanova, et correspondit avec plusieurs casanovistes connus. Sur cet auteur, elle a fait paraître, aux Editions Spes, un *Bréviaire*, il y a quelques années, et elle avait un gros manuscrit illustré prêt à être publié en volume. On se souvient aussi de sa spirituelle causerie avec projections sur ce sujet à l'Union des Femmes. Très bonne traductrice, elle avait une prédilection pour les auteurs dramatiques italiens (Lopez, Brunelli et surtout Pirandello, qui n'est certes pas facile.) Deux de ses pièces traduites ont été jouées aux « Amis de l'Instruction ».

Ce goût pour le théâtre, il eut l'occasion plus d'une fois de s'épanouir dans le local même de l'Union, où l'humour, l'entrain, les trouvailles de Mme Fulpius contribuèrent au vif succès des revues d'Escalade, succès qui avait pour elle un autre attrait: celui d'alimenter la caisse des chômeuses.

A ces chômeuses, aux œuvres de l'Union des Femmes, elle y a pensé jusqu'à la fin, dans cette cruelle maladie qui l'a emportée, puisqu'elle exprima le désir qu'au lieu de fleurs, on offrît à sa mémoire ce qui lui était bien plus précieux: un don en leur faveur.

M.-L. P.

Une élection de femmes juges à Genève

Comme un événement ne vient jamais seul, la journée du 8 septembre, consacrée dans toute la Suisse à la votation populaire sur la revision totale de la Constitution fédérale, verra aussi à Genève un événement nouveau dans les annales de notre féminisme romand: l'élection par le Peuple Souverain de deux femmes juges à la Chambre pénale de l'Enfance.

Nos lectrices n'ont pas oublié comment notre Parlement cantonal, en réorganisant notre Tribunal pour enfants (à la création duquel, il y a plus de vingt ans, nos Sociétés féminines s'étaient déjà directement intéressées), avait décidé que certains postes de ce Tribunal pourraient être accessibles aux femmes, et cela sans réaliser que, constitutionnellement, ce bon mouvement n'avait aucune valeur, la Constitution cantonale exigeant que les magistrats de l'ordre judiciaire soient en possession de leurs droits politiques ! Le plus simple aurait peut-être été alors de nous reconnaître ces droits; mais le Grand Conseil en jugea autrement, rédigea une loi constitutionnelle qui fut, comme faire se devait, soumise aux électeurs, et le 24 février dernier, ceux-ci décidaient, à une écrasante majorité, que l'un des postes de juge assesseur à la Chambre pénale de l'enfance (la Chambre est composée d'un juge juriste, et de deux assesseurs, obligatoirement l'un médecin, l'autre pédagogue) *pourrait* être accessible à une femme.

Nos Sociétés féminines, enchantées de ce petit progrès, se hâtèrent alors de s'entendre pour présenter une candidate au choix du Parlement, qui se croyait compétent pour procéder à cette nomination. Mais de nouveau sa décision se heurta à une disposition constitutionnelle: le Grand Conseil ne peut élire que trois juges au maximum, et quand ce chiffre est dépassé, c'est de nouveau au Peuple Souverain qu'il faut recourir. Or, la Chambre pénale de l'Enfance comprenant d'après la nouvelle loi sept juges (les trois magistrats mentionnés plus haut, plus quatre suppléants), il était évident que c'était au corps électoral à se prononcer, et la date choisie fut celle de la prochaine votation populaire à l'horizon, soit le 8 septembre.

Voilà comment nous nous trouvons, féministes genevoises, devant cette situation bizarre de devoir tenter, nous qui ne sommes pas électrices, de faire élire, à un poste admirablement fait pour elles, des femmes par des hommes ! La tâche n'est pas facile, mais nous saurons lui faire face. Cinq Sociétés féminines de notre ville (Union des Femmes, Association pour le Suffrage, Femmes univer-

Notre Cours de Vacances à Bulle

Le Cours de vacances suffragiste, qui eut lieu du 15 au 21 juillet dernier, est le dix-septième de la série des cours organisés par notre Association. Il tint ses assises à Bulle et groupa une vingtaine de participantes. Je n'ai pas besoin de rappeler ici le but visé par ses organisatrices: toute lectrice du *Mouvement* le connaît. Je préciserai seulement qu'il fut très réussi, et que, foi de participante, l'agréable communauté, que réalisa pour une semaine le groupement de ces femmes venues de tous les points de la Suisse, ne se désagrégea pas sans quelques regrets.

Chacune de nous remporta de Bulle exactement ce qu'elle était venue y chercher: un enrichissement intellectuel, des impressions délicieuses de sympathie, de camaraderie à travers les langues et les frontières cantonales, des visions de plantureux paysages gruyériens, de clair de lune romantique sur un château féodal, puis la mémoire, plusieurs fois rafraîchie, d'une saveur « couleur locale »: crème et fraises des bois, crème et framboises des haies!

Il y eut de tout! De quoi satisfaire les plus gourmandes comme les plus éclectiques. Et c'est tant pis pour les *Welches*, qui n'ont pas su profiter du fait que le cours de vacances était si près d'elles, cette année. Elles auront perdu le bénéfice spirituel de magnifiques conférences, l'enchantement du lac de Montsalvens, la vue de Phébé caressant les tours de Gruyères, les fraises, les framboises, la crème, et tout ce que je ne dis pas, tant par pitié pour les absentes qui s'en mordraient les doigts d'envie, que par crainte d'abuser de l'hospitalité de ce journal!

Parmi les oratrices inscrites au programme du Cours, la première qui se fit entendre, Mme Germain, présidente du groupe de Chambéry de l'Union française pour le suffrage des femmes, développa, avec beaucoup de charme dans l'anecdote et de précision dans l'enchaînement des faits, l'historique du féminisme en France. Elle fut très applaudie, et l'on sentit vibrer dans l'auditoire, quand elle prononça sa péroraison, une émotion qui pourrait être qualifiée de... solidarité dans le malheur, celle qui devait le mieux nous mettre à l'unisson avec cette Française réclamant si éloquemment ses droits politiques.

Puis ce fut le tour d'une conférencière d'un genre très différent, Mlle le Dr. Elisabeth Rotten, de Gessenay, qui exprima dans un allemand très pur, très châtié, très littéraire, toute sa foi en un mouvement éducatif moderne, dont elle s'était fait l'apôtre. La conférence de Mlle Rotten s'intitulait: *L'éducation démocratique: un pilier de l'édifice social et international.* Elle fut magistrale et nous fit partager la conviction qu'un plan d'éducation de l'enfance et de l'adolescence, basé avant tout sur le développement des sentiments de fraternité et de solidarité, sur la lutte contre l'égoïsme individuel, pourrait unir les jeunes générations par-dessus les barrières des intérêts nationaux divergents et faire régner sur le monde la paix si ardemment désirée.

Vient ensuite à la tribune Mlle Grütter (Berne), qui était si impatiemment attendue de nous toutes. Mlle Grütter, qui possède le don merveilleux de rendre vivant tout ce qu'elle évoque, brossa du Congrès d'Istamboul, et du voyage qu'elle fit en Turquie, un tableau où l'humour qu'on lui connaît avait sa touche finement originale. L'exposé très clair, très détaillé, de ce sujet: *Le développement des Foyers populaires en Suisse*, par Sœur Anni Pflüger (Zurich), vint encore varier l'atmosphère de la salle, le lendemain matin. Ce problème de l'instruction et de l'éducation populaires des adultes ne peut pas ne pas intéresser une féministe. Sœur Anni Pflüger sut lui donner son maximum de passion et d'importance, et nous avons conclu, en l'entendant, que le champ de travail, où la femme-citoyenne aura sa part

Le Cours de Vacances de Bulle *Cliché Mouvement Féministe*

(avec l'adjonction d'un futur suffragiste neuchâtelois)

Au premier rang, de gauche à droite, les organisatrices: Mmes Braendly (Zurich), Vischer-Alioth (Bâle) Leuch (Lausanne), Mlle Dutoit (Lausanne), Mlle Grutter (Berne). Au troisième rang, aux deuxième et troisième places en partant de gauche: Mlles M. Kammacher (Montreux) et, vue de profil, Denise Paccolat (Martigny), auteur de l'article que nous publions.

sitaires, Institutrices primaires, et Institutrices enfantines) ont constitué un Comité spécial d'action qui a pris en main, et la présentation des candidates, et la campagne à mener. Et ce Comité a eu la chance précieuse de trouver deux candidates admirablement qualifiées: Mlle Blanche Richard, d'abord, pour le poste de juge assesseur pédagogue, qui s'est depuis bien longtemps spécialisée dans l'activité pratique et théorique concernant l'enfance délinquante, à Paris d'abord, au Tribunal de l'enfance de la Seine, à Genève ensuite, au Service médico-pédagogique d'observation du Département de l'Instruction publique, et à la Maison d'observation pour enfants difficiles des Charmilles, qu'elle a contribué à fonder, et dont elle préside la Société auxiliaire. Et en second lieu, pour l'un des quatre postes de juge suppléant, Mme le Dr. Golay-Oltramare, si connue dans tous les milieux scolaires par son admirable enseignement, et à qui ce contact étroit avec toute une adolescence souvent rétive et difficile a permis de faire de précieuses expériences. Rarement candidates ont été aussi qualifiées: est-ce une raison pour qu'elles soient élues?... Souhaitons-le de toute notre ardeur.

N'étant pas électrices, — et une fois de plus l'absurdité et l'illogisme de cette situation crève les yeux! — nous ne pouvons donc pas voter le 8 septembre pour Mlle Richard et Mme Golay-Oltramare. Mais nous pouvons, et il faut même dire, NOUS DEVONS, faire toute la propagande possible en leur faveur, et c'est pourquoi nous adressons ici à un appel chaleureux à toutes celles de nos lectrices qui habitent Genève pour leur demander de nous aider dans cette tâche. Qu'elles en parlent autour d'elles, qu'elles renseignent les électeurs qui les entourent, mari, fils, père, frère, collègue; qu'elles leur disent comment, pour juger de l'âme souvent meurtrie d'un enfant difficile, pour remettre dans le droit chemin une fillette pervertie, un cœur de femme, une mentalité de femme, une expérience de femme est indispensable et peut opérer des miracles. Qu'elles leur disent que, partout où l'on a appelé des femmes à remplir ces fonctions délicates, l'expérience a été concluante, et que ce sont des trésors infinis de bonté, de compréhension, de jugement droit, de sens moral profond, qu'une femme juge de l'enfance délinquante peut, sans que se lasse jamais sa patience, apporter à une œuvre magnifique entre toutes de rééducation et de redressement.

E. GD.

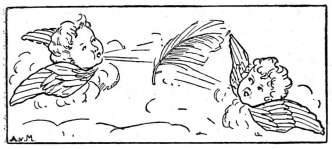

DE-CI, DE-LA

Succès féminins.

— Le tribunal de commerce de Nice compte maintenant une femme membre, Mlle Sylvia Olivier, négociante en charbons, qui a été élue à une belle majorité.

— Le prix féminin *Minerva* est allé cette année à Mme Ste Soline pour son livre *La Journée*. Livre sombre et dur, histoire d'un crime, mais où l'on trouve, assure-t-on, de savoureux croquis. Mme Ste Soline est agrégée de physique et de chimie, et professe dans un lycée parisien.

— Pour la première fois en Suisse, une femme Mlle Benz, a obtenu le brevet d'aviateur à voile, lors d'une épreuve de vol à voile organisée par l'Aéro-Club de Berne.

Femmes électrices, Comment voteriez-vous dimanche?

(Suite de la 1re page.)

Il est parfaitement exact que les conditions de vie se sont totalement transformées depuis 1874, et que certaines dispositions concernant le referendum, le droit d'initiative, l'élection du Conseil national exigeraient une base numérique différente. Il faut reconnaître aussi que de nombreuses revisions partielles ont introduit dans la Constitution un mélange regrettable d'articles touchant à de grands principes avec des prescriptions de détail insignifiants, bonnes pour des lois d'exécution ou des règlements d'application. Il est également vrai que les difficultés économiques amènent constamment notre pouvoir exécutif à violer la Constitution, et qu'il ne saurait plus aujourd'hui être question de liberté de commerce ni de consultation régulière du Souverain dans ce domaine-là. Tous ces arguments plaident nettement en faveur de la revision.

Mais, dans les circonstances actuelles, nous pouvons nous demander si une nouvelle Constitution, née dans une période aussi anormale que la nôtre, ne porterait pas la marque d'une mesure de crise, plutôt que celle de l'élan d'un peuple libre et confiant en lui-même?

Le mouvement politique de jeunesse qui se rapproche le plus de l'ancien idéal helvétique est certainement celui des jeunes radicaux *(Jung-Liberale Bewegung der Schweiz)*, qui, seul, a récolté des signatures en faveur de la revision sur la base d'un programme détaillé. Ce programme tend avant tout à organiser la politique économique de la Confédération sur un plan précis, en créant un « Conseil économique » d'hommes compétents en la matière. De plus, selon ce programme, le rôle prépondérant des collectivités politiques devrait s'effacer devant la valeur individuelle du citoyen. Ce mouvement est donc basé entièrement sur les principes de responsabilité et de liberté individuelle, — il ouvre même une petite porte à l'accès des femmes aux droits politiques...

Tout autres sont les projets de renouvellement des frontistes, qui espèrent arriver à faire croire en leurs idées politiques en les criant bruyamment. Leur esprit intolérant, leur attitude grossière à tous les points de vue, n'inspirent aucune confiance quant aux réformes dont ils pourraient nous gratifier. Et de même que leurs membres masculins, leurs adeptes féminins se plaisent à répéter la phraséologie trop connue d'au delà du Rhin sur le féminisme « entraîné par les courants marxistes, qui devrait renoncer à une égalisation de forme, pour chercher à lutter pour le bien de la collectivité... » En Suisse romande, notons-le, un besoin de fédéralisme exagéré réclame le rétablissement de la souveraineté des cantons, et le retour à l'Etat fédératif d'avant 1848. Et se croyant les précurseurs d'une ère bénie et nouvelle, les adeptes de tous ces courants d'idées ne font que servir la réaction mondiale.

. . . . . .

Nous croyons donc préférable de remettre à une autre génération, dont l'esprit sera mieux en harmonie avec les circonstances qui l'entourent, le soin de renouveler complètement la Constitution, et, quant à nous, de chercher bien plutôt à corriger par des revisions partielles ce qui ne répond plus aux besoins du moment. Ne risquons pas de perdre par une législation issue d'une période troublée et fiévreuse le meilleur de notre Constitution, c'est-à-dire les grands principes d'égalité, de responsabilité personnelle, de liberté et d'humanité, qui sont sérieusement menacés aujourd'hui. Ces joyaux spirituels nous sont particulièrement chers à nous, femmes, qui voudrions opposer dans le monde le régime du droit et de la tolérance à celui de la violence. C'est pourquoi, et plus que jamais, nous voudrions pouvoir aider et soutenir les hommes qui pensent comme nous; et quelle que soit l'issue de la votation du 8 septembre, nous femmes suisses, nous maintiendrons fermes ces principes constitutionnels, seuls garants de l'union, de l'indépendance, et de la force de notre pays.

A. LEUCH.

LE BUREAU TEMPORAIRE DE GENÈVE DE

l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes

est ouvert **dès le 2 septembre**
tous les jours (dimanche excepté)
de 14 heures à 18 heures
dans les locaux du

Comité International féminin pour le Désarmement

6, rue Adhémar-Fabri Tél. 24.367
(Place des Alpes, entre les hôtels Beau-Rivage et Richemond)

Renseignements. — Adresses. — Cartes d'entrée pour l'Assemblée de la S. d. N. — Journaux féministes. — Thé. — Réunions familières. — Organisation de causeries, de conférences, sur des questions internationales d'intérêt féminin.

Le Salon des Arts ménagers
au prochain Comptoir Suisse (7-22 sept.)

A la demande du Cartel romand d'Hygiène sociale et morale, qui a mis à son programme pour 1935-36 la rationalisation du travail ménager, le Comptoir a organisé cette année un grand « Salon des Arts ménagers », vaste hall où les maîtresses de maison d'aujourd'hui et de demain trouveront tout ce qui concerne le ménage: pièces meublées, cuisines urbaines et rurales, au gaz et à l'électricité, chambres à lessive. Les exposants s'efforceront de présenter des articles rationnels, pratiques, de bon goût, de bonne qualité et bon marché. A côté des stands, il y aura une petite exposition du logement: aménagement rationnel et modernisation de pièces d'habitation, de chambres de « bonne », de cuisines, de caves, installées par le Comptoir avec la collaboration du Cartel.

Le tout sera rehaussé par des démonstrations d'alimentation, d'hygiène dentaire, de puériculture, de cuisine, de repassage, de coupe, de jeux éducatifs, organisées par le Cartel avec le concours de classes ménagères, de la Pouponnière et du Home *Chez Nous*.

Le « clou » sera la *Journée de la Fiancée*, fixée au samedi 14 septembre, à l'occasion duquel chaque stand se présentera avec une parure de fête, et s'animera afin de guider au mieux les futures épouses dans leur mise en ménage.

Deux publications verront le jour à cette occasion, destinées tout particulièrement au public féminin, sous le titre commun: *La Maison heureuse*. La première, due à Mme Biéler-Butticaz, sera intitulé: *Trousseau, aménagement, mariage*. La seconde est de Mme Marianne-A. Muret: *On se débrouille, on entretient, on répare*.

Le public féminin profitera sans doute largement — vu les facilités de voyage accordées (billet simple valable pour le retour) — de cette occasion de se rendre compte des progrès accomplis par l'industrie et l'artisanat dans le domaine du ménage et du logement.

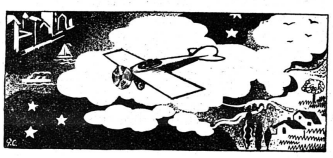

Correspondance

A propos de la vie d'une petite Chinoise

Mademoiselle la Rédactrice,

L'histoire de la petite Pao-eul parue dans la *Solidarité*, et reproduite par le *Mouvement Féministe* du 13 juillet, me suggère les réflexions suivantes:

Je voudrais tout d'abord mettre en garde les lecteurs d'interviews de ce genre contre le danger qu'il y a à considérer les choses orientales d'un point de vue occidental. A mon retour d'Extrême-Orient, j'ai constaté que, chez nous, un grand nombre de personnes sont convaincues que coucher sur des nattes ou manger du riz et du

d'efforts à fournir, est bien vaste, à cause des grandes questions sociales qui restent à résoudre, à côté des questions économiques et familiales, dont nous sommes déjà toutes préoccupées à des degrés différents.

M. Georges Thélin, du B. I. T., que nous nous réjouissions beaucoup d'entendre développer le sujet si actuel et si controversé du rôle de la femme dans l'économie suisse, se fit excuser, une indisposition le retenant à Genève. Ce fut une grosse déception. Mais M. Thélin ayant eu l'heureuse idée de faire parvenir ses notes aux directrices du cours, la lecture que nous en fit Mme Leuch dissipa en partie cette déception. Les conclusions de M. Thélin, qui sont en faveur du droit au travail de la femme, venant d'une personnalité si bien documentée et si hautement compétente, furent, pour beaucoup d'entre nous, un encouragement à persévérer dans une lutte chaque jour plus âpre. En avant donc, les chômeuses! Courage! celles qu'on veut priver de leur gagne-pain! Il faut lutter parce que nous sommes dans notre droit, non seulement le droit de vivre, mais aussi le droit de fournir à la communauté, ce qui, dans nos connaissances, peut lui être utile et profitable!

Je reviens à mes moutons en soulignant que la charmante présidente du Groupe suffragiste de la Gruyère ne ménagea ni son temps, ni sa peine, afin que les organisatrices fussent secondées le mieux possible dans leur tâche. Les unes et les autres voudront bien trouver ici les remerciements que je leur adresse au nom de toutes celles auxquelles les jours passés en leur compagnie ont procuré un réel plaisir. Il n'est pas jusqu'aux randonnées vespérales, accomplies dans la paix des campagnes fribourgeoises, pour porter aux braves indigènes la bonne parole de notre évangile, qui n'eurent leur charme particulier! Il me souvient d'un tableau comique, ayant pour fond le clair-obscur d'une salle de conférences, et, pour premier plan, les abords de cette salle où opérait le zèle recrutateur de certaines vétéranes connues! Si bien des chaises eurent leur occupant, ce soir-là, grâces soient rendues à ces dames si engageantes, dont la persuasion sut faire force aux passants!

Quant aux exercices pratiques, réservés aux apprenties oratrices, présidentes et secrétaires de sections, ils marquèrent un entrain réjouissant. Nous y avons été si ingénument et si ardemment de notre petit coup d'éloquence, que cela a dû être bien touchant!

Et comme, en écrivant cette chronique, je suis dominée par une idée, j'y reviens! Mesdemoiselles les Suissesses françaises, vous avez eu grand tort de ne vous être pas inscrites au cours de Bulle. Tort, parce que vous m'avez causé la déception de me trouver en minorité de langue, et tort, parce que, ce cours ayant été organisé en Suisse romande spécialement pour vous épargner les inconvénients d'un trop long voyage, en n'y participant pas, vous avez manqué de gratitude envers celles qui avaient cherché à vous faciliter les choses. Aussi veuillez maintenant prendre un crayon et noter dans votre calepin, à la page des « bonnes choses »: *Cours de vacances suffragiste 1936:* plaisirs en tous genres, pour l'esprit, pour le cœur, gastronomie, bonne humeur, entr'aide, optimisme, et autres spécialités recherchées et devenues si rares en temps de crise! Vous ouvrirez votre calepin, au bon moment, l'année prochaine, et vous sauterez dans le train. Je tâcherai d'être là, moi aussi, nous ferons le pari que vous repartirez toutes enchantées, et vous direz ensuite, comme moi aujourd'hui, beaucoup de bien de la grande famille suffragiste suisse, dont les délicieux Cours de vacances permettent d'apprécier de très près l'esprit, la mentalité, et le charme.

D. PACCOLAT.

Publications reçues

JEANNE MORET: *L'opprobre*, roman. Edit. «Mariage et Famille », 86, rue de Gergovie, Paris, XIVe.

Une jeune fille, née et élevée dans un milieu complètement taré, lutte de toutes ses forces contre cet atavisme et cette ambiance pleins de dangers. Elle croit bien n'avoir pas de droits à un bonheur normal avec de pareils antécédents; déjà, elle désespère. Mais le courage, l'espoir, la foi renaissent; ils ne seront pas déçus.

Ce récit émouvant, qui aborde un problème éminemment douloureux, peut être lu avec profit non seulement par de jeunes ouvrières, — c'est la classe ouvrière qui y est dépeinte surtout, — mais par n'importe quelle jeune fille.

M.-L. P.

MARIANNE GAGNEBIN: *Olga*, roman. « Bonnes Lectures de la Suisse romande ». Ed. A. Delapraz, Neuchâtel.

La Russie tzariste et la vie large et brillante de l'aristocratie dans les vastes domaines d'alors. Un jeune précepteur suisse s'éprend d'une femme très séduisante, qui attire l'étranger intelligent et distingué. Mais elle est mariée, mais il sent que — fût-elle libre (elle veut divorcer) — jamais elle ne le comprendrait, et qu'elle ne se rend aucun compte de ce que serait sa vie. Il lutte, il est près de céder, mais il a encore la force de fuir à temps.

L'étude psychologique, la peinture du milieu, les charmantes illustrations de Mlle Marie-Claire Bodinier, autant de raisons pour lire ce court roman de Mme Gagnebin, et pour y trouver du plaisir.

M.-L. P.

ELISABETH HUGUENIN: *Les tribunaux pour enfants*, 1 vol. de la « Collection d'actualités pédagogiques de l'Institut de J.-J. Rousseau ». Delachaux et Nestlé, éditeurs, Neuchâtel et Paris. Prix: 4 francs suisses.

Si c'est avec sympathie pour l'esprit qui l'a-